



Association des Exposants
Maison de Pays de l'Auxois-Sud
Le Seuil
21320 Pouilly en Auxois
Tel 03 80 90 75 86 ; Fax 03 80 90 73 79
www.maison-auxois.com ; info@maison-auxois.com

TARIFS DE LOCATION 2010

FORMULE 1 : PRODUITS DE BOUCHE et ARTISANAT

LOCATION D'UN ESPACE (au mètre linéaire)

- ➔ 22,99 Euros HT le Mètre linéaire / mois pour 1 an (27,50^E TTC)
- ➔ 28,25 Euros HT le Mètre linéaire/mois pour 6 mois (33,79^E TTC)

+

LE MOBILIER : à ajouter au prix de location HT
(Si le mobilier est loué à la Maison de Pays)

- ➔ 4 casiers à vins (1 M²) 3,00 Euros/mois

+

- ➔ Cotisation annuelle de l'Association : 30 Euros
- ➔ 10 % des ventes mensuelles sur le CA HT pour les produits de bouche
- ➔ 7 % des ventes mensuelles sur le CA HT pour l'artisanat

FORMULE 2 : ARTISANAT

- ➔ 30 % sur les ventes HT pour une durée d'occupation de 1 an.

PAS DE LOCATION

Emplacement limité à 1 ML.

+

- ➔ Cotisation annuelle de l'Association : 30 Euros

Pour l'artisanat, possibilité de choisir entre la formule 1 et la formule 2. La formule choisie ne pourra en aucun cas être modifiée durant l'année en cours.

Conditions à remplir pour vendre à la Maison de Pays

DEPENDRE DE LA REGION BOURGOGNE

ARTISAN :

Etre inscrit soit à la :

- CHAMBRE DES METIERS
- CHAMBRE DE COMMERCE
- CHAMBRE D'AGRICULTURE
- CHAMBRE D'INDUSTRIE

ARTISTE/PEINTRE :

- URSSAF
- IMPOTS

**TOUTE PERSONNE N'ETANT PAS INSCRITE DANS L'UNE DES
CONDITIONS NOMMEES CI-DESSUS N'A PAS LE DROIT DE
VENDRE, SELON LA LOI.**

REGLEMENT INTERIEUR

1) Au choix :

- ASSURANCE CONTRE INCENDIE / VOL ETC...
- DECHARGE DE RESPONSABILITE
- ASSURANCE GROUPAMA A LA MAISON DE PAYS
- (environ 3,40 € pour 152,45 Euros de stock par an)

2) Etablir un **BON DE DEPOT** daté, signé, avec prix unitaire, montant total du dépôt, ceci à chaque entrée ou sortie à la Maison de Pays.

3) Les **RECETTES** sont versées au début de chaque mois par chèque bancaire Crédit Agricole, si la location a été réglée **avant le 30 du mois**.

**TOUTE REVENTE DE PRODUITS NON REALISES PAR
L'ARTISAN LUI-MEME EST INTERDITE**